

**CHOISIR SON
ÉCOLE**

*L'enseignement
à Rebecq*

NOTRE DOSSIER

*Le tourisme
à Rebecq*

KIDS'S CARD

Ce qui change

**SENNE ET
CARRIÈRES**

*Le journal du
Centre culturel*



Rebecq à la Une

juin 2014 n° 39

**LES CONCERTOS À 5 €: 21 ET 22 JUIN
AU STADE VÉLODROME !**

Braderie-Brocante le 29 juin



Le mot du Député-Bourgmestre

Pour une Commune, être représentée à un autre niveau de pouvoir est une grande opportunité. Rebecq ne comptait plus de parlementaires depuis de nombreuses années. C'est donc avec beaucoup d'émotion et de joie que j'endosse le mandat de parlementaire régional qui m'a été confié. C'est avec conviction et sérieux que je m'acquitterai de cette nouvelle mission, et je mettrai toute mon énergie à vous représenter au mieux.

Je serai toutefois toujours présent pour ma Commune, dont je reste le Bourgmestre en titre. En effet, un député régional ne doit pas démissionner de son poste à la Commune, il est simplement « empêché » d'exercer sa fonction. Le bourgmestre est alors remplacé au quotidien par un(e) Echevin(e) délégué(e).

Patricia Venturelli devient l'Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre et c'est avec professionnalisme et loyauté qu'elle aura à cœur d'être mon relais à Rebecq. Elle a toute ma confiance, comme le Collège communal qui œuvre en bonne intelligence pour le bien-être de tous les citoyens de notre Commune.

Pour ma part, je garde la faculté de:

- signer en tant que bourgmestre tout document pour autant que celui-ci n'engage pas juridiquement la Commune
- occuper mon bureau à la Commune et y recevoir les personnes qui le sollicitent
- assister au Collège en tant qu'expert (mais sans prendre part aux délibérations)
- représenter le Collège à toute manifestation culturelle, sportive ou folklorique
- porter l'écharpe maïorale

Avec une pensée pour tous les étudiants (jeunes ou moins jeunes) qui terminent leurs examens en ce mois de juin, je vous donne rendez-vous pour quelques moments de détente les 21 et 22 juin pour nos Concertos à 5€ et le 29 juin pour la traditionnelle brocante du centre de Rebecq.

Dimitri Legasse

Compte-rendu du **Conseil communal** du 19 février

🗨️ A l'unanimité, le Conseil adopte les modifications du règlement relatif aux conditions de location des salles communales:

📍 **Tarif:**

Salle	Association Rebecquoise	Privé Rebecquois	Association non Rebecquoise	Privé non Rebecquois	Garantie locative	Café d'enterrement
WISBECQ	150 €	275 €	450 €	550 €	125 €	125 €
QUENAST	200 €	350 €	500 €	600 €	150 €	150 €
PETIT MOULIN	100 €	175 €	300 €	400 €	100 €	75 €
VELODROME	75 €	125 €	250 €	350 €	100 €	50 €
ANCIENNE GARE	75 €	125 €	250 €	350 €	100 €	50 €

Les prix comprennent le nettoyage et l'assurance. Les consommations seront facturées après l'occupation sur base d'un relevé des compteurs (uniquement pour les salles de Wisbecq et Quenast). La garantie doit être déposée au Service Accueil en liquide. Pour les cafés d'enterrement, le prix comprend l'assurance. Le nettoyage doit être effectué par le requérant. Les consommations seront facturées après l'occupation sur base d'un relevé des compteurs. Aucune garantie locative ne doit être déposée.

📍 **Electricité:** En cas de coupure de courant ou de dysfonctionnement de tout équipement technique, par non respect des instructions ou mauvaise utilisation des installations, aucune indemnité ne sera accordée aux locataires.

📍 **Fonctionnement de l'alarme:** Lors d'une location, la personne responsable de l'ouverture et de la fermeture de la salle et/ou la personne désignée par elle devront être présente(s) au moment de la remise des clés afin de recevoir les instructions d'utilisation. En cas de déclenchement de l'alarme, les frais de déplacement de la société de sécurité seront facturés au locataire.

📍 **Enlèvement des poubelles:** Dans le cas où les poubelles à tri ne seraient pas vidées et les sacs poubelles ne seraient pas enlevés, ceux-ci le seront par nos services moyennant paiement de 12,50 € par tranche entamée de 10 sacs..

📍 **Durée des locations:** La location prend cours la veille de la manifestation lors de la prise des clés (entre 8h et 13h30, sauf les locations de week-end -vendredi inclus - pour lesquelles les clés seront remises le vendredi en matinée) et se termine le lendemain, le jour ouvrable suivant ou le cas échéant, à la date et à l'heure convenue avec le service Accueil (entre 8h et 13h30). En cas d'impossibilité endéans les heures fixées, une dérogation devra être sollicitée au Collège communal.

📍 **Usage de la friteuse:** Pour tout usage de la friteuse, un montant forfaitaire de 40 euros sera facturé d'office pour l'enlèvement, le recyclage de l'huile et le nettoyage du matériel. A cet effet, afin de planifier le travail de nettoyage, le locataire sera tenu d'en informer l'Administration communale au moins 15 jours avant la location.

🗨️ A l'unanimité, le Conseil adopte le règlement relatif aux **subventions** aux sociétés et associations pour 2014 et arrête la liste des subventions pour l'exercice 2014 sur base des dossiers présentés.

🗨️ A l'unanimité, le Conseil adopte le règlement relatif aux **subventions** aux sociétés et associations pour 2015.

🗨️ A l'unanimité, le Conseil décide de reprendre à titre gratuit et pour cause d'utilité publique une bande de terrain de 3m de largeur sur une profondeur de 50m située **sentier Froidmont**, côté sud du lotissement, cadastrée 1ère Div., section B, n°302k et d'affecter cette parcelle au domaine public.

🗨️ A l'unanimité, le Conseil approuve les marchés suivants:

📍 Rehausse des clôtures pareballons du terrain synthétique de football (8.500 € HTVA)

📍 Création d'une clôture en béton pour les nouveaux terrains de l'école de Bierghes (17.350 € HTVA)

📍 Logement Place du Centenaire 4, installation de chauffage (8.250 € HTVA)

📍 Logement Place du Centenaire 4, remplacement de menuiseries extérieures (7.500 € HTVA)

📍 Aménagement d'une zone de stationnement à proximité

du Centre administratif, désignation d'un auteur de projet (6.198,34 € HTVA)

🗨️ Par 20 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve les modifications du **Plan de Cohésion Sociale** 2014-2019

🗨️ A l'unanimité, le Conseil ratifie l'ouverture d'une **classe maternelle** mi-temps à l'implantation de Rebecq.

🗨️ Le Conseil prend connaissance du procès-verbal de vérification de l'encaisse du Directeur financier à la date du 31 décembre 2013.

🗨️ A l'unanimité, le Conseil décide de n'émettre aucune objection à la modification des **statuts de Sportissimo**

à réaliser suite au décret du 26 avril 2012 et en vue de permettre l'admission, au titre de membres associés, de la Province et de la Région wallonne.

🗨️ Le Conseil prend acte de la démission de Giovanna GHISU auprès de l'Assemblée générale du **Centre culturel de Rebecq** et, à l'unanimité, désigne Didier MERCKX en qualité de représentant de la Commune de Rebecq auprès de l'Assemblée Générale de l'asbl Centre culturel de Rebecq, en qualité de membre effectif.

Compte-rendu du Conseil communal du 27 mars

Par 12 OUI et 8 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le **Programme Stratégique Transversal** déclinant en objectifs stratégiques, objectifs opérationnels et actions le programme de politique générale pour la mandature 2013-2018.

Par 18 OUI et 2 ABSTENTIONS, le Conseil émet un avis favorable sur le compte 2012 de l'**église protestante** de Tubize-Rebecq.

A l'unanimité, le Conseil désigne Dimitri LEGASSE, Léon KYQUEMBERG, Michel TONDEUR, Manu REGIBO, Christian MAHY, en qualité de représentants de la Commune de Rebecq auprès de l'Assemblée Générale de **ORES** Assets.

A l'unanimité, le Conseil désigne Philippe HAUTERS, Léon KYQUEMBERG et Martine VAN BELLEGHEM en qualité de représentants de la Commune de Rebecq auprès de l'Assemblée Générale de l'ASBL Maison du Tourisme du Roman País, et désigne Philippe HAUTERS et Léon KYQUEMBERG en qualité de représentants de la Commune de Rebecq auprès du Conseil d'administration de l'ASBL **Maison du Tourisme du Roman País**.

A l'unanimité, le Conseil ratifie la décision du Collège de désigner le membre du Collège en charge ou son délégué pour assister à l'Assemblée générale du 27 mars 2014 de l'asbl **Panathlon Wallonie-Bruxelles**.

Par 11 OUI et 9 ABSTENTIONS, le Conseil ratifie les propositions de modifications suite aux avis, réclamations et observations récoltées lors de la procédure d'élaboration du **Schéma de Structure Communal**, réponses proposées par la Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité et adopte définitivement le Schéma de Structure communal de la Commune de Rebecq.

A l'unanimité, le Conseil approuve le rapport financier 2013 du **Plan de Cohésion Sociale**.

A l'unanimité, le Conseil renouvelle l'agrément comme centre de vacances des **plaines** organisées par l'Administration communale.

A l'unanimité, le Conseil approuve le **règlement** relatif à l'exercice et l'organisation des activités ambulantes sur les marchés publics et le domaine public.

A l'unanimité, le Conseil établit pour chaque exercice budgétaire, à dater du 1er juillet 2014, une redevance communale sur l'organisation d'activités ambulantes sur les **marchés** et sur le domaine public ainsi qu'un droit de raccordement à la cabine électrique.

A l'unanimité, le Conseil approuve les marchés suivants:

acquisition de gasoil routier et gasoil de chauffage (123.966,94 € HTVA)

Aménagement aux bâtiments en location, Sentier des Buts 10, acquisition d'un ensemble de cuisine (2.500 € HTVA)

Sécurité des écoles, éclairage de secours et alarmes (12.000 € HTVA)

Sécurité des écoles, acquisition de portes RF (2.500 € HTVA)

Aménagement aux bâtiments en location, Rue de la Gendarmerie 12, renouvellement de toiture d'une annexe (3.305 € HTVA)

Remplacement des projecteurs pour l'éclairage du terrain synthétique de football (7.000 € HTVA)

Voies Rail Rebecq Rognon, entretien de fossés (12.396,69 € HTVA)

Construction d'ossuaires dans les cimetières communaux (8.264,46 € HTVA)

A l'unanimité, le Conseil approuve la convention entre les Communes de Tubize et de Rebecq pour la gestion du réseau des **bibliothèques** de Tubize-Rebecq subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi que son règlement.

A l'unanimité, le Conseil ratifie la convention de dessaisissement pour la gestion du **traitement des déchets verts** entre la Commune de Rebecq et l'Intercommunale du Brabant Wallon.

A l'unanimité, le Conseil approuve l'avenant 2 du «Marché de travaux - Droit de tirage - **Réfection des voiries rue Trieu du Bois, avenue Marie Dusart, chemin Planche Quévrit et rue Parmentier**» pour le montant total en plus de 15.880,00 € HTVA.

Le Conseil prend connaissance des comptes 2013 du **Concerto à 5 €**.

Elections 2014 : les résultats des Rebecquois

Plusieurs habitants de notre Commune se sont présentés aux élections fédérales ou régionales du 25 mai dernier. Sur la liste PS à la Région wallonne, le Bourgmestre Dimitri LEGASSE obtient 9.163 voix de préférence et décroche ainsi un siège de député régional au Parlement wallon. Sur la liste MR à la Chambre, la Présidente du CPAS Sophie KEYMOLEN réalise un score de 6.474 voix de préférence. Sur la liste CDH à la Région wallonne, Marino MARCHETTI obtient 1.439 voix de préférence. D'autres habitants se présentaient sur de plus petites listes : Géry TASSIGNON, liste PTB-GO à la Chambre obtient 326 voix, Karine FLAMANG, liste FDF à la Région wallonne récolte 206 voix, Pierre DELMEE, Mouvement de Gauche à la Chambre, obtient 23 voix.

Brocante Braderie Dimanche 29 juin de 8h à 18h

La traditionnelle brocante d'été de Rebecq aura lieu le dimanche 29 juin 2014.

Le prix reste inchangé: pour les Rebecquois 6 € pour +- 3m, pour les extérieurs 12 € pour +-3m.

Réservation par téléphone au 0474/83.96.84

Trophée «Commune sportive» – appel à candidats

A l'initiative du Conseil consultatif des Sports, la Commune de Rebecq va participer au Trophée Commune sportive qui aura lieu à Arlon le 27 septembre. Il s'agit de mettre sur pied une équipe communale composée de sportifs domiciliés dans la Commune, et concourant dans les disciplines suivantes:

- jogging: 1 homme et 1 femme (parcours de 10 km)
- natation: 1 homme et 1 femme (2x100m brasse et 2x100m crawl par équipe)
- vélo tout terrain: 2 personnes (course relais de 3 h en circuit de 5000m)
- mini-foot: 7 personnes (5 sur le terrain + 2 réserves) (16 poules de 6 équipes puis phase finale)
- pétanque: 2 personnes (tournoi en 5 tours, parties en 13 points)
- tir à l'arc: épreuve réservée à l'Echevin des Sports (cible à 10m, tir de 10 flèches)



Chaque épreuve rapporte des points, de même que chaque citoyen rebecquois présent et participant librement à n'importe quelle activité sportive sur place. Vous possédez un bon niveau dans une de ces catégories et souhaitez venir représenter votre Commune le 27 septembre? Envoyez votre candidature au Conseil Consultatif des Sports, Rue Dr Colson 1, 1430 Rebecq ou par mail à communication@rebecq.be

En 2013, pour sa première participation, Rebecq a terminé à la 15ème place sur 88 Communes, en atteignant notamment la finale des épreuves de mini-foot! Qui est partant pour faire encore mieux cette année?

Partez rassurés en vacances, votre Zone de Police veille!



Police

Comme chaque année, votre Zone de Police vous propose de surveiller votre habitation pendant votre absence. En 2012, 671 demandes ont été enregistrées. Nos policiers, appuyés en juillet et août par les gardiens de la paix, ont effectué un total de 18.257 passages!!!

Toute l'année, vous pouvez également bénéficier de conseils de prévention pour vous protéger contre le vol. Le conseiller en prévention de la Zone de Police est à votre service:

Christian BEELEN, inspecteur principal
Rue Neuve 13 à 1460 Ittre
Tél.: 067/89.59.07 - Fax: 067/64.93.76

Deux bonnes raisons de faire appel à ce service entièrement GRATUIT:

- Vous diminuez le risque d'être cambriolé
- La sécurité dans le quartier est augmentée

Sur simple demande, votre habitation fera l'objet d'une surveillance accrue par nos policiers.

Pour bénéficier de ce service, vous pouvez soit télécharger le formulaire «Maison inoccupée» sur le site de la Commune: www.rebecq.be, soit vous adresser à votre antenne de Police: rue Parmentier 16 bis à 1430 Rebecq - Tél.: 067/63.82.13 - Fax: 067/63.65.26

Quelques mesures de prévention supplémentaires pour partir l'esprit «léger»:

- Ne laissez pas un message sur la boîte aux lettres pour prévenir votre facteur;
- Evitez de signaler votre départ sur votre répondeur ou sur les réseaux sociaux comme Facebook;
- Demandez à un voisin de relever votre courrier.



Carte d'identité et kid's card - Nouveautés

D'importants changements sont à signaler dans la délivrance des cartes d'identités et des Kid's cards:

Depuis le 1er mars 2014, la **durée de validité des cartes d'identités** a augmenté:

- 6 ans pour les 12 à 18 ans (au lieu de 5 ans);
- 10 ans pour les 19 à 75 ans (au lieu de 5 ans);
- 30 ans pour les plus de 75 ans (au lieu de 5 ans).

Attention, la durée de validité des titres de séjour (pour les étrangers) n'a quant à elle pas évolué (5 ans).

Depuis le 1er avril 2014, les changements au niveau des **Kid's cards** sont les suivants:

- la délivrance du scapulaire (petite carte blanche sans photo que l'on recevait à la naissance) a été supprimée;
- toutes les Kid's cards auront une validité de 3 ans (validité possible au-delà de douze ans);
- les enfants qui n'ont pas de Kid's cards seront automatiquement convoqués deux mois avant leur 12ème anniversaire

pour le démarrage d'une carte d'identité (ID);

- les enfants qui possèdent une Kid's card ne seront convoqués qu'à la fin de validité de celle-ci (maximum 14 ans et 9 mois) pour le passage à la carte d'identité (ID);
- même s'ils possèdent une Kid's card en cours de validité, les enfants qui ont atteint l'âge de 12 ans peuvent obtenir une carte ID sur simple demande.

Coûts:

carte ID (+ de 12 ans): 25,20 €

Kid'card (de 0 à 14 ans et 9 mois): 7,35 €.

Attention, la Kid's card est obligatoire dès que l'enfant passe la frontière (sauf s'il possède un passeport).

Nouveaux commerces

Jardins et aménagements extérieurs

Snoeck Jean-Philippe

067/67.06.57 ou

0479/71.26.60

snoeckjp@gmail.com

Clôtures, entretien de jardins, abattage, spécialisation grimpeur élagueur, terrassements. Conseils et devis gratuits sur demande

Assurances, placements, crédits

Finacth

Grand Place 31 -1430 Rebecq

0478/03.57.29

tamara.vs@outlook.be

(indépendants, particuliers, sociétés)

Brasserie-Restaurant Au plaisir partagé

Rue Trieu du Bois 35 -1430

Rebecq

067/77.20.79 ou

0474/83.28.13

Traiteur

Traiteur Lievyns

Service Traiteur et Table d'Hôtes

Rue Haute, 35 - 1430 Rebecq

Gsm: 0487/79.72.78

Tel fixe: 067/22.16.24

Site web:

www.traiteurlievyns.be

Quenast'ivales

Dimanche 31 août 2014

10h - 17h

Grand Place
de Quenast



Une initiative de
l'Administration communale,
la Maison de jeunes, le Centre
culturel, le Conseil communal
des enfants et le Comité
d'Animation Village Quenast.

Infos:

www.rebecq.be

www.rebecqculture.be

067/28.78.58

067/63.70.67



REBECQ

21 & 22 JUIN 2014

STADE VÉLODROME - CHEMIN DE LA CHAUSSÉE - OUVERTURE À 14H30

21 juin
WATI B ALL STARS
QUENTIN MOSIMANN
MACHIAVEL / DJ HMD / NOA MOON
DJ ARNOS / THE REPLAY / DJ MAK

22 juin
COUPE DU MONDE **18H** **BELGIQUE-RUSSIE** SUR ECRAN GÉANT
SUAREZ / LE GRAND JOJO
STTELLA / LES GAUFF'S
DJ MISS ROXX / DJ AG

GRAND FEU D'ARTIFICE EN CLOTURE
Pass 2 jours 10 € - Infos / Tickets / Réservations
www.concertoa5euros.be 



Concerto: des navettes gratuites

Dans le cadre de l'organisation du «Concerto à 5 €» se tenant les 21 et 22 juin 2014 au stade du Vélodrome, la Commune de Rebecq a décidé de mettre en place un système de navettes:

Horaire:

Du samedi 21 juin 2014 à partir de 14h30 jusqu'au dimanche 22 juin 2014 à 03h00.

Du dimanche 22 juin 2014 à partir de 14h30 jusqu'au lundi 23 juin 2014 à 00h30.

Prix: GRATUIT POUR TOUS!!!!

Arrêts:

Sens 1: Place Léopold Nuttinck, Eglise de Wisbecq, Rebecq gare, Quenast Gobart, Quenast Place, Croisement chemin

de la Chaussée et chemin du Blocquiau.

Sens 2: Croisement chemin de la Chaussée et chemin du Blocquiau, Quenast Place, Quenast Gobart, Rebecq gare, Eglise de Wisbecq, Place Léopold Nuttinck.

Votre bus vous attendra aux arrêts utilisés habituellement par le Proxibus. Venez nombreux assister à ce grand évènement musical!!!



Dernière minute

A la petite école bleue, on a la main verte

Les élèves de 3e et 4e années se sont inscrits dans un projet de jardinage éducatif «Regardez-les pousser». Son objectif consiste à aménager et à entretenir un jardin-potager de 1m² tout en stimulant les aptitudes sociales et le souci de l'environnement des élèves. Ce projet est destiné à inculquer le plus possible aux enfants l'amour du jardinage ainsi que des connaissances en matière de culture. Il vise aussi à apprendre aux enfants à travailler en équipe, à communiquer les uns avec les autres, à résoudre d'éventuels problèmes, avoir du respect pour l'environnement. Ce projet implique également la famille et les amis. Les enfants rédigent régulièrement un petit journal de l'apprenti jardinier. Des photos et petits textes sont postés sur le blog créé par la classe. Vous pouvez voter pour notre projet scolaire. Chaque votant doit d'abord créer un profil sur www.regardez-lespousser.be et suivre les indications données sur le site. Chaque visiteur ne peut donner qu'une voix par école et qu'une voix par article. Merci pour votre soutien!

Nouveau club de gymnastique

Nous sommes heureux de vous annoncer la création d'un nouveau club de gymnastique: «**Ampli'Tude Rebecq Gymnastique**». Le club propose de la gymnastique artistique féminine aux agrès (sol, saut, barres asymétriques et poutre) pour des filles de 5 à 18 ans (loisir et compétition) ainsi que de la psychomotricité pour les filles et garçons de 2 ans et demi à 5 ans, cours donnés par des professeurs expérimentés. Début des activités en septembre 2014 au sein du Hall Omnisports de Rebecq le lundi de 16h30 à 18h, le samedi de 9h à 11h et le dimanche de 9h à 12h (grande salle); le mercredi de 14h à 16h et le jeudi de 16h30 à 18h (petite salle). Personne de contact: Raphaëlle HENDRICKX: 0496/78.55.58 -

amplituderebecq@hotmail.com. Un stand d'information sera organisé à la brocante de Rebecq du 29 juin. Un week-end d'essai et d'inscriptions est prévu les 13 et 14 septembre 2014 de 9h à 12h.

Télévie 2014: 9.732 €

Rebecq a une fois de plus fait preuve d'un grand élan de solidarité en récoltant 9.732 € pour le Télévie. Sous la houlette de la coordinatrice **Micheline Legrain**, toujours aussi dynamique et engagée, les associations locales, les bénévoles, les écoles ont récolté cette somme en organisant de multiples activités et en vendant les produits Télévie. Les fonds récoltés permettront de faire progresser la recherche scientifique.



Vous aimez marcher ?

Le 9 août 2014, **la Godasse** de Rebecq organise une marche intercommunale au départ de la Salle Quartier du Tram à Virginal Samme (Ittre). Les distances prévues sont 5, 12, 25 et 30 km. Possibilité de se restaurer sur place à la Salle à Virginal, ainsi que dans les contrôles à Rebecq (ancienne gare de Rebecq et école Communale de Germinal).



Vous aimez jardiner ?

Vous êtes amateurs de jardinage? Le **Conseil Consultatif Communal des Aînés** vous donne rendez-vous rue de la Cure (dans le jardin de la Cure Saint-Géry) chaque mercredi de 13h à 16h (de mars à septembre). Infos: J.-P. Poelaert 067/63.72.58

La Croix Rouge a 150 ans

Les plus observateurs d'entre vous l'ont peut-être remarqué, un drapeau orné d'une croix rouge a été arboré sur les mâts officiels situés devant la Maison communale, durant un mois, afin de commémorer le 150ème anniversaire de cette organisation humanitaire, la plus ancienne au monde.

Un peu d'histoire

Tout débuta au lendemain de la bataille de Solferino, en 1859, quand Henri Dunant, un homme d'affaires genevois, traversa le champ de bataille du conflit franco-prussien. «Ce spectacle des blessés de Solferino me donna l'idée de l'urgence et de la possibilité de l'invulnérabilité permanente des blessés et de ceux qui leur portent secours. Cette idée, considérée autour de moi comme une utopie, grandit dans mon esprit. Dans mon livre «Un souvenir de Solferino», je fus amené providentiellement à proclamer que tout blessé à terre doit être considéré comme sacré, à quelque nation qu'il appartienne». De cet appel allait naître la Croix-Rouge et, pour la première fois dans l'histoire, une loi internationale établit la neutralité absolue du personnel de secours arborant une croix rouge.

La Croix-Rouge de Belgique fut la première de toutes les sociétés nationales à voir le jour le 4 février 1864. En 1901, Henri Dunant fut le premier lauréat du prix Nobel de la paix.

Et aujourd'hui encore...

150 ans plus tard, 15 millions de femmes et d'hommes, à travers le monde, perpétuent l'appel de Dunant et viennent en aide à leurs semblables. Ils sont 25.000 en Belgique. La Croix-Rouge est historiquement la plus ancienne organisation humanitaire au monde et la plus vaste, elle est présente dans 189 pays du monde. 150 ans à aider le monde, tout le monde. Quelques mots seulement mais qui, à eux seuls, résument toute l'action de la Croix-Rouge de Belgique, depuis sa création, jusqu'à aujourd'hui et pour de longues années encore.

Et pour demain? La Croix-Rouge veut rester un acteur humanitaire incontournable, acteur de changement et de réduction de la pauvreté.





Le mot de la présidente du CPAS

Voilà encore une année scolaire qui se termine avec beaucoup d'envie de profiter au maximum de vacances certainement bien méritées, sous le soleil espérons-le!

Comme chaque année l'offre extrascolaire, organisée par le CPAS (enfants de 2 à 6 ans) et l'Administration communale (enfants de 6 à 12 ans), dont le programme vous a été présenté dans un récent Rebecq à Une «Spécial été», est de qualité et devrait répondre à l'attente des parents et des enfants.

Aux étudiants, je souhaite une bonne fin de session et une belle réussite!

La qualité de l'accueil de nos aînés à la Résidence d'Arenberg est aussi notre préoccupation de tous les jours.

Afin d'en améliorer encore le niveau, nous avons lancé, en mai, une enquête sur la qualité des services rendus, de la propreté des locaux, des soins dispensés, des repas servis ainsi que du travail de notre dévoué personnel.

L'analyse des nombreuses réponses reçues nous permettra de recueillir les points à améliorer, que nous espérons concrétiser dans les meilleurs délais possibles.

D'ici là, que l'été vous soit agréable et reposant,

Au plaisir de vous rencontrer,

Sophie KEYMOLEN

Sour'Dimension: un service pour les personnes sourdes et malentendantes

Depuis le 1er janvier 2014, le CPAS et l'Administration communale de Rebecq ont décidé d'adhérer au projet Sour'dimension, un service créé en juin 2012 à l'initiative du CPAS de Chaumont-Gistoux et qui regroupe actuellement 24 Communes du Brabant Wallon. L'objectif de Sour'dimension est d'offrir aux personnes sourdes et malentendantes, ainsi qu'à leurs proches, un accès aux services de la Commune et du CPAS. Une manière d'autonomiser ceux-ci dans le respect de leur langue et de leur culture.

Qu'il s'agisse d'une demande d'information, d'un soutien administratif ou d'une aide sociale, familiale, financière, etc, Sour'dimension propose un accueil et un accompagnement qui visent à répondre au mieux à votre demande et vos besoins.

La coordinatrice et assistante sociale, Cédrine Delforge, communique en langue des signes. Elle veille à une accessibilité maximale et est joignable par sms, par mail, par chat ainsi que via Facebook. Elle utilise également la vidéo-conférence au travers de logiciels (Skype et Voo).

Pour tout renseignement, nous vous invitons à prendre contact avec Cédrine Delforge au 0479/40.00.24 (mail: cedrine.delforge@publilink.be).

Accès Skype (chat ou webcam): [SourDimension](#)

Actualité sur Facebook: [SourDimension](#)

L'accueil des 0-3 ans à Rebecq

Avant l'inscription de votre enfant à l'école maternelle, plusieurs possibilités de garde existent dans notre Commune.

Maisons Communales d'Accueil de l'Enfance

Il en existe deux: l'une est située à Quenast, chemin du Croly 9 et compte 12 places d'accueil. L'autre est située à Rebecq, rue Docteur Colson, 1 et accueille 24 enfants.

Directrice: Madame LANNOO

Infos: 067/89.39.90

Crèche Sœurs Lucrèce et Louisa

La crèche est située rue Parmentier, 11 et elle gère également l'encadrement de plusieurs gardiennes à domicile.

Infos: 067/63.74.71



Accueillantes autonomes

Mme CRUZ Y ESCUDERO Dolores (capacité d'accueil: 5 enfants)

Rue Sainte Renelde, 22

Infos: 0471/92.23.32

Mme ROUGE Marie-Paule (capacité d'accueil: 8 enfants)

Rue de Ham, 15/A

Infos: 0487/62.16.27

Mme JEEGERS (capacité d'accueil: 4 enfants)

Chaussée Maieur Habils, 21

Infos: 0473/20.02.40 ou djeegers@gmail.com

Les Minous Kat's (co-accueil, capacité d'accueil: 10 enfants)

Mme Audrey DE RIJCK et Mme JESPERS Stéphanie

Rue de la Station, 33

Infos: 0471/57.59.83 ou minouskats@gmail.com

De Fer et de Feu

12^{ème} rassemblement médiéval les 2 et 3 août 2014.



Le premier week-end d'août, l'association Fer de Lance portée par le Rebecquois Thierry Spiette a pris l'habitude d'inviter Rebecq à faire un saut dans le Moyen-Age et d'accueillir des compagnies prêtes à recréer la vie d'un campement de guerre moyenâgeux, avec ses tentes, armes et armures, chevaux...



Durant 2 jours, ces compagnies venues des 4 coins de la Belgique et même d'Europe pour certaines plongent les visiteurs dans un univers «de fer et de feu».

Cet événement est à ne pas manquer car au fil des années, il s'est de plus en plus étoffé et est fortement apprécié autant par les amateurs de cette époque que par les curieux. Il est d'ailleurs actuellement un des plus gros rassemblements de Wallonie et envisage de devenir le plus grand de Belgique! L'année dernière, il a rassemblé 34 compagnies dont 4 françaises et une italienne, 500 médiévistes, plus de 200 tentes, 8000m2 de campement plus spectacle, une centaine d'artisans pour une trentaine d'échoppes, et a atteint les 4000 visiteurs!

Pour sa douzième édition, le Camp sera ouvert au public le samedi 2 et le dimanche 3 août 2014 de 11h à 19h. Sur place, vous trouverez de quoi vous restaurer et vous désaltérer (boissons d'époque). Vous pourrez également flâner sur le marché artisanal, visiter le campement, apprendre comment nos aïeux fabriquaient des bougies ou de la corde, assister aux tirs d'artillerie et combats en lice, vous essayer au tir à l'arc ou au lancer de haches, essayer des armures...Les forgerons fabriqueront devant vous des couteaux ou pointes de flèches, les destriers défilent, les combattants tenteront de conquérir le cœur des dames...



Paf: 6 euros pour adultes - 4 euros pour moins de 12 ans et handicapés - gratuit pour les courtes pattes! (moins de 6 ans) - pour les groupes associatifs ou culturels, nous prévoyons un accompagnant gratuit par groupe de 5 personnes

Infos: Thierry Spiette au 0476/333.922
www.deferetdefeu.be



La Régie technique travaille pour vous...



■ **Création d'une zone de stationnement le long de la rue de la Gendarmerie.**

Les travaux ont débuté en janvier 2014 et sont maintenant terminés.



■ **En avril, des travaux ont été réalisés à la rue Parmentier et au chemin Planche Quévit:** ces deux rues ont été entièrement asphaltées. Ces travaux ont été subsidiés par la Région wallonne dans le cadre du «droit de Tirage» initié en 2010.



■ Placement des panneaux électoraux



■ Retalutage et nettoyage (ici Rieu Diesbecq)



■ Fleurissement des ponts



■ Matérialisation des règlements de circulation routière (ici rue Urban)



■ Travaux de maçonnerie



■ Ramassage des déchets (ici route Industrielle)



■ Remise en état des parterres au rond-point Breda



■ Réparation des voiries, asphaltage

Travaux futurs...

- **Rue Trieu du Bois:** réfection de la voie carrossable. Ces travaux nécessitent une fermeture complète de la voirie. Etant donné l'importance de cet axe de fréquentation et les nuisances qu'engendre sa fermeture, il a été décidé de réaliser ces travaux durant les vacances scolaires d'été.
- **Route Industrielle:** une partie de la voie carrossable de la route Industrielle sera réfectionnée. Ces travaux seront réalisés très certainement vers le mois de septembre 2014.
- **Place de Bierghes:** réfection de la voie carrossable. Un bureau d'études a été désigné dans le cadre de ces dossiers et les travaux pourront certainement être réalisés au plus tard au printemps 2015.
- **Rue de la Station - rue de l'Ecole:** réfection de la voie carrossable. Ces dossiers ont été initiés grâce au « fonds d'Investissement » et font l'objet d'une subsidiation par la Région wallonne pour 50 % du montant des travaux. Un bureau d'études a été désigné dans le cadre de ces dossiers et les travaux pourront très certainement être réalisés au plus tard au printemps 2015.
- **Grand-Place de Quenast:** réfection de la Place. Ce dossier a été initié dans le cadre du « fonds d'Investissement » et fait l'objet d'une subsidiation par la Région wallonne pour 50 % du montant des travaux. Un bureau d'études a été désigné afin de réaliser un projet. Les travaux ne seront pas réalisés en 2014.
- **Voies du Rail-Rebecq-Rognon:** entretien. La Commune a pu bénéficier d'un subside de 30.000€ octroyé par la Province du Brabant wallon pour réaliser des travaux d'entretien des fossés et pour réfectionner la voûte du Pont de l'Anglais. Les travaux de gunitage du Pont de l'Anglais seront réalisés début juillet et seront suivis des travaux d'entretien des fossés.
- **Destruction du pont situé avenue Behault:** pour des raisons de sécurité, il sera procédé dans les prochaines semaines à la destruction de ce pont surplombant l'entrée du Tennisland.



Curage des avaloirs

La Commune a décidé de mener une grande campagne de curage des avaloirs. Un marché public a été lancé et une entreprise a été désignée pour procéder au curage de l'ensemble des avaloirs communaux, soit 2.200 avaloirs. La société vient de réaliser un premier passage dans chacune des rues de la Commune. Un second passage sera programmé à l'automne. Les ouvriers communaux continueront d'effectuer des passages intermédiaires dans les rues critiques et bien entendu dans les cas d'urgence.

Entretien des espaces verts

La Commune a décidé d'augmenter les moyens mis à disposition des services techniques dans le cadre de la gestion des espaces verts communaux. Les ouvriers communaux continueront d'effectuer un travail de fond mais ils seront assistés de sous-traitants. Une grande partie du fauchage, des tontes, du fleurissement, de l'entretien des sentiers et du traitement des mauvaises herbes a été confiée à des entreprises. Des marchés publics ont été passés et ce sont des entrepreneurs rebecquois qui ont décroché ces différents marchés.

Nous vous rappelons également qu'il appartient à chaque citoyen de contribuer à rendre la Commune plus propre et d'éviter de jeter des débris en voirie. De plus, le règlement général de police prévoit que chaque particulier est tenu d'entretenir son trottoir... Merci de nous aider à maintenir propre notre belle Commune !

Tourisme: partez à la découverte de Rebecq !

Notre Commune possède de nombreux attraits touristiques. Plusieurs visites organisées sont possibles toute l'année, avec ou sans guides. Renseignez-vous auprès du guichet d'Accueil au 067/28.78.11.

Visite guidée du Grand moulin d'Arenberg et son Musée du porphyre.



Le Musée retrace l'origine de l'exploitation de la carrière de porphyre de Quenast. Découvrez les méthodes d'exploitation anciennes, l'atelier du «cayoteux», l'outillage, les livres

de compte, les minéraux...). En complément le guide présentera l'historique du Grand moulin. Cette activité est le prologue idéal à la visite de la carrière. L'exposition du moment peut, le cas échéant, être incluse dans la visite (avec une durée augmentée de cette dernière.)

Durée: 1h

Tarif: adulte 1 €/pers.

Nb idéal de visiteurs: de 10 à 25 pers. (possible jusqu'à 50 pers)

Visite guidée sur le site de la Carrière de porphyre à Quenast



Visite de la plus grande carrière de porphyre à ciel ouvert d'Europe. Commentaires sur la nature de la roche, le site exploité, les techniques d'extraction, les chiffres de production... Le clou de la visite est la vue sur l'entièreté du trou de la carrière depuis le «belvédère».

Durée: 1h + déplacement vers le site

Tarif: Gratuit (combinée avec la visite du Musée du porphyre)

Nb de visiteurs par guide: de 10 à 50 pers (idéalement max 30 pers)

Attention: La visite nécessite un peu de marche (1km).



Visite guidée de la Maison de la bière

La Maison de la bière est installée sur le site du Petit moulin en collaboration avec la brasserie Lefèbvre. Le guide fournira des explications sur l'histoire de la fabrication de la bière, l'évolution de la brasserie Lefebvre des origines à nos jours, les types de bières, le processus de fabrication, les produits... le tout se terminant

par un film sur la brasserie Lefebvre.

A l'issue de la visite, une dégustation d'une bière au fût (25 cl) de la brasserie Lefèbvre est offerte à la Taverne d'Arenberg sise à deux pas du musée.

Durée: 1h.

Tarif: adulte 3 €/pers

Nb idéal de visiteurs par guide: de 10 à 20 pers. (possible jusqu'à 25 pers grand max.)

Promenade commentée au centre de Rebecq



Circuit guidé pédestre au départ du Grand moulin d'Arenberg à la découverte du patrimoine architectural du centre du village.

Durée: 45' à 1h en fonction du type de visiteurs (personnes âgées p.ex.)

Tarif: adulte 2 €/pers, enfants 1,5 €/pers.

Parcours: 1,5km

Nb idéal de visiteurs par guide: de 10 à 25 pers. (possible jusqu'à 40 pers)

Visite guidée en autocar de l'entité de Rebecq

A la découverte du Grand Rebecq, un guide, à bord de votre autocar, développera les caractéristiques pittoresques de l'entité.

Durée: 1h

Tarif: adulte 2 €/pers, enfants 1,5 €/pers.

Nb idéal de visiteurs par guide: un autocar (20 à 50 pers)

Attention: uniquement disponible pour les groupes venant avec leur car (Pas de car disponible sur place!)



Voyage avec le Petit Train du Bonheur

Au départ de l'ancienne gare de Rebecq, la locomotive diesel vous conduira à travers la Vallée des Oiseaux et vous révélera un panorama sur le village. Une halte est prévue au Bloc U, atelier de l'Asbl.RRR.

Durée voyage: 1h30

Parcours: ± 8km (aller-retour)

Tarifcation

Trains à convenir sur réservation:

- 125 €: groupes adultes et enfants
- 75 €: groupe anniversaire enfants

Trains réguliers (mai-juin-septembre): départs à 14h30 et 16h30 les dimanches et jours fériés.

Trains d'été (juillet-août): départs à 14h30, 16h et 17h30 les dimanches et jours fériés et départs à 15h les samedis:

- Adultes: 4 €
- Enfants de 6 à 12 ans: 3 €
- Enfants de moins de 6 ans: Gratuit
- Groupe (de min 20 pers): 3 €/adulte et 2 €/enfant

Pour toute information complémentaire: rrrasbl@live.be

Crédit photos: Photo Club Rebecq



Léon KYQUEMBERG
Echevin du Tourisme

Quelques questions...

Quelles sont les richesses touristiques de notre Commune ?

Elles sont nombreuses ! Nous disposons d'un petit train touristique qui permet de sillonner la magnifique Vallée des oiseaux, et d'un patrimoine intéressant avec la présence de la Carrière, qui est la plus grande à ciel ouvert d'Europe. Celle-ci mérite d'être visitée, tout comme le Musée du porphyre. On peut ainsi à la fois découvrir les méthodes modernes d'extraction et mieux connaître le passé de cette entreprise qui a défini au fil des siècles le développement de notre Commune.

Comment doit-on procéder si on souhaite participer à l'une de ces activités ?

Il suffit de contacter le service Accueil de la Commune au 067/28.78.11 (info@rebecq.be) ou de s'y rendre pendant les heures d'ouverture (du lundi au samedi de 8h45 à 11h45 et le mercredi de 13h30 à 15h30) pour recevoir de la documentation sur les visites, organiser celles-ci, réserver des guides (ce qui est possible aussi en néerlandais, par exemple) ou combiner plusieurs activités...

L'enseignement à Rebecq

L'entité de Rebecq compte 6 écoles, réparties en 8 implantations. En tout, près de 1000 enfants sont scolarisés dans notre Commune, où ils bénéficient d'un enseignement de qualité. Il n'y a pas d'école secondaire sur le territoire de Rebecq mais un CEFA (centre d'éducation et de formation en alternance) propose des formations spécifiques.

Dans la perspective de la rentrée prochaine, voici un petit inventaire des différents établissements scolaires.

Ecole communale de Rebecq



Les classes de 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} années primaires et la Direction se situent
Rue du Montgras, 36 - 1430 Rebecq
067/63.79.21

Les classes de 1^{ère} et 2^{ème} années primaires ainsi que les classes maternelles se situent
Ruelle Al Tache, 10 - 1430 Rebecq
067/63.79.13
Direction: Mme Joelle Goosens

Un accueil extrascolaire est réalisé de 6h30 à 8h30 et de 15h15 à 18h30 (les lundi, mardi, jeudi et vendredi), de 12h00 à 18h30 (le mercredi) au prix de 0,50 €/demi heure.

Des repas fournis par la société SODEXO sont au prix de 3,70 € par repas maternel et de 4,00 € par repas primaire.

Les enfants vont à la piscine 1X/semaine pour les primaires et 1X/15 jours pour les maternelles au prix de 2,30 € par séance.

Inscriptions: visite de l'école sur rendez-vous au 0479/46.14.64 tout l'été et permanences pour rencontrer les enseignants dans les implantations les 28 et 29 août.

Ecole communale de Bierghes

Rue Caporal Trésignies, 13 - 1430 Bierghes-Rebecq
02/395.61.67



Le siège administratif de cette école est situé
Rue du Montgras, 36 - 1430 Rebecq
067/63.79.21
Direction: Mme Joelle Goosens

Un accueil extrascolaire est réalisé de 6h30 à 8h30 et de 15h15 à 18h30 (les lundi, mardi, jeudi et vendredi), de 12h00 à 18h30 (le mercredi) au prix de 0,50 €/demi heure.

Des repas fournis par la société SODEXO sont au prix de 3,70 € par repas maternel et de 4,00 € par repas primaire.

Les enfants vont à la piscine 1X/semaine pour les primaires et 1X/15 jours pour les maternelles au prix de 2,30 € par séance.

Inscriptions: visite de l'école sur rendez-vous au 0479/46.14.64 tout l'été et permanences pour rencontrer les enseignants dans les implantations les 28 et 29 août.

Ecole communale de Quenast - rue de Saintes



Les classes primaires et la Direction se situent:
Rue de Saintes, 1 - 1430 Quenast-Rebecq
067/63.65.17

Les classes maternelles (Les Tourterelles) se situent:
Rue Maurice Lange 11 - 1430 Quenast-Rebecq
067/63.79.22
Directrice: Mme Emmanuelle Jongen

Un accueil extrascolaire est réalisé aux Tourterelles de 6h30 à 8h30 et de 15h15 à 18h30 (les lundi, mardi, jeudi et vendredi), de 12h00 à 18h30 (le mercredi) au prix de 0,50 €/demi heure.

Des repas fournis par la société SODEXO sont au prix de 3,70 € par repas maternel et de 4,00 € par repas primaire.

Les enfants vont à la piscine 1X/semaine pour les primaires et 1X/15 jours pour les maternelles au prix de 2,30 € par séance.

Inscriptions: visite de l'école sur rendez-vous au 0479/46.04.72 du 1^{er} au 15 juillet et du 15 au 30 août.

Ecole communale de Quenast - Germinal



La petite école bleue se situe
Cité Germinal, 18 a - 1430 Quenast-Rebecq
067/63.65.19

Le siège administratif de cette école est situé
Rue de Saintes, 1 - 1430 Quenast-Rebecq
067/63.65.17

Directrice: Mme Emmanuelle Jongen

Un accueil extrascolaire est réalisé de 6h30 à 8h30 et de 15h15 à 18h30 (les lundi, mardi, jeudi et vendredi), de 12h00 à 18h30 (le mercredi) au prix de 0,50 €/demi heure.

Des repas fournis par la société SODEXO sont au prix de 3,70 € par repas maternel et de 4,00 € par repas primaire.

Les enfants vont à la piscine 1X/semaine pour les primaires et 1X/15 jours pour les maternelles au prix de 2,30 € par séance.

Inscriptions: visite de l'école sur rendez-vous au 0479/46.04.72 du 1er au 15 juillet et du 15 au 30 août.

Ecole libre Saint-Géry de Rebecq



L'école se situe
Rue Parmentier, 5 - 1430 Rebecq

Infos et inscriptions: 067 / 63.69.02
www.saintgery-rebecq.be
info@saintgery-rebecq.be

L'association des parents de l'Ecole Saint-Géry est joignable par mail: info@ap-saintgery.be

Vous pouvez également visiter le site de l'association de parents: www.ap-saintgery.be

Il y a des repas chauds organisés au sein de l'école.

Un accueil extrascolaire est réalisé de 6h30 à 8h30 et de 15h15 à 18h30 (les lundi, mardi, jeudi et vendredi), de 12h00 à 18h30 (le mercredi).

Les enfants se rendent à la piscine 1X/15 jours.

Centre d'Education et de Formation en Alternance - CEFA

Rue de l'Ecole, 86 - 1430 Rebecq

Infos et inscriptions: 067/63.62.99 cefa.quenast@skynet.be

Un CEFA est une structure Commune à plusieurs établissements d'enseignement professionnel et qui permet d'organiser cet enseignement en alternance.

Il répond à l'obligation scolaire à temps partiel.

Les cours se donnent pendant la journée, à raison de 15 heures par semaine réparties sur deux jours, ou sous forme de modules. Les 15 heures comprennent 4 heures de formation générale, sociale personnelle et 11 heures de cours de techniques du métier et de pratique professionnelle.

Chaque jeune qui s'inscrit au CEFA doit obligatoirement conclure un contrat d'apprentissage qui prévoit 24 heures de travail en entreprise par semaine

Certifications possibles

En fonction du projet de l'élève et de son investissement personnel, il recevra:

- Une attestation de fréquentation régulière.
- Une attestation de compétences du 2^{ème} degré professionnel de l'enseignement en alternance (APC)
- Un certificat de qualification spécifique de l'enseignement en alternance, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles (CQ6)

Formations possibles:

Commis cuisine, maçon, monteur sanitaire, monteur chauffage, carreleur, couvreur, auxiliaire de magasin.

Tribune politique

Le R.O.I. du Conseil communal prévoit l'édition d'un bulletin d'informations communal, le présent Rebecq à la Une, qui paraît au minimum 5 fois par an et peut être complété de numéros spéciaux en fonction de l'actualité. Ce journal communal comprend toute information d'intérêt communal, ainsi que les communications des membres du Collège communal dans l'exercice de leurs fonctions.

Le Conseil communal a décidé d'ouvrir une tribune politique dans les pages du journal communal, accessible aux groupes politiques démocratiques.

Les modalités pratiques sont les suivantes:

- les groupes politiques démocratiques ont accès à chaque édition du bulletin communal à l'exception des numéros spéciaux et à l'exception de la période électorale communale, dans la rubrique « Tribune politique thématique »;
- les groupes politiques démocratiques disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique;
- chaque groupe peut transmettre son texte, limité à 1600 caractères espaces compris;
- l'insertion des articles est gratuite pour les groupes politiques concernés.



Nous accordons beaucoup d'importance à l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge. Nous avons depuis plusieurs années initié la création de cours complémentaires de néerlandais entièrement pris en charge par la Commune : les enfants bénéficient de 2h de néerlandais par semaine dès la 3ème année primaire et de 4h à partir de la 5ème année primaire.

Suivre un apprentissage scolaire dans une autre langue que sa langue maternelle n'est pas simple et demande des facultés d'adaptation ainsi qu'une grande collaboration entre trois acteurs essentiels : les parents, l'école et l'enfant. Pour une Commune, offrir un cursus en immersion est parfois une solution « facile » pour assurer l'avenir d'un établissement scolaire dont le taux de fréquentation est en baisse. Toutefois, nous estimons prioritaire de renforcer d'abord l'aide publique à l'enseignement traditionnel, afin de dédoubler les classes trop nombreuses, de soutenir l'école dans la mise en œuvre de son projet pédagogique, de proposer de la remédiation ou une aide individualisée à chaque enfant pour l'accompagner au mieux dans son épanouissement. L'école doit rester un lieu accessible à tous, qui vit par son équipe enseignante et éducative. Nous pensons que tout projet d'immersion doit être mûrement réfléchi et construit avec les équipes de terrain pour ne pas créer d'écoles élitistes ou d'effets de mode mais bien assurer à chacun de nos enfants la possibilité de s'épanouir sereinement.

Dimitri, Patricia, Léon, Jean-Paul, Grégory, Patrick, Giovanna, Lorraine, Gilbert, Alain et Chantal.

www.actioncommunalerobecq.be



Le contexte économique que connaissent nos entreprises, très nombreuses à se tourner vers l'exportation, nos familles très souvent multiculturelles, obligent chacun(e) d'entre nous et plus encore nos enfants à connaître, en plus du français, 2 langues. Très logiquement le néerlandais, prioritairement, et l'anglais sont des passeports incontournables pour trouver un emploi, facteur essentiel d'épanouissement ou pour, tout simplement, pouvoir parler avec la belle-famille ou son petit cousin qui habite dans la Région d'à côté.

L'apprentissage de « la langue de l'autre » est aussi un facteur d'intégration, de tolérance et d'enrichissement culturel, plus utile que jamais dans la vie de tous les jours !

Pour le MR, l'immersion linguistique, permettant d'apprendre des matières du programme dans une autre langue, est la meilleure clé d'apprentissage de cette langue.

En effet, l'immersion dès le premier âge (3e maternelle ou 1ère ou 3e primaire) permet à l'enfant de penser très vite et très naturellement dans « l'autre langue », de la parler instinctivement, sans passer par la case « traduction », sans nuire aux autres apprentissages.

Cette offre d'immersion est encore trop limitée ou éloignée du domicile pour répondre à la demande croissante des parents. Sa mise en place signifie, pour le pouvoir organisateur, une adaptation des programmes sans parler de la difficulté de trouver le personnel enseignant adéquat.

Sa mise en œuvre à Rebecq n'est pas pour demain mais mérite la réflexion de tous les intervenants pour en tracer la perspective !

Axel Demol, Hervé Meersschaut, Philippe Hauters, Michel Tondeur, Sophie Keymolen, Cédric Debroe

www.mrrebecq.be

Thème choisi par le Conseil communal: Pour ou contre l'immersion linguistique

Ces textes/articles:

- ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit;
- ne peuvent en aucun cas porter atteinte au personnel ni aux services communaux;
- doivent respecter les réglementations en vigueur, notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles;

- doivent mentionner nominativement leur(s) auteur(s);
- être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.

Par ailleurs, les textes doivent respecter le thème préalablement défini par le Conseil communal, et ce afin de permettre au lecteur de comparer les points de vue.



Actuellement, le bilinguisme est un atout majeur dans la recherche d'un emploi.

Il est donc primordial de porter toute notre attention à ce phénomène de manière à garantir un avenir rassurant à nos jeunes.

Depuis plus de 20 ans, les directions de nos écoles ont encouragé et soutenu l'apprentissage du néerlandais par la sollicitation d'heures supplémentaires dès la 3ème année primaire ou l'encadrement d'activités sportives ou ludiques dès le plus jeune âge.

A présent, l'immersion est une méthode pédagogique facilitatrice de l'étude d'une seconde langue qui, simultanément, permet de préserver notre identité wallonne.

Fait rassurant, une multitude d'écoles pratiquant l'immersion ont présenté leurs élèves au CEB avec beaucoup de succès.

Le groupe ReNouveau est favorable à sa mise en place ... mais de manière réfléchiée et prudente.

En effet, cela aura un coût : maintenir les équipes éducatives en place en garantissant les emplois et en subsidiant les nouveaux postes sur fonds propres.

De plus, cette filière ne convient pas à tous les élèves et son suivi dépendra du choix des parents

A Rebecq, le nombre d'implantations scolaires posera le problème d'éviter la discrimination (où placer l'immersion ?) et celui de ne créer aucune école ghetto (la mixité intellectuelle devant être préservée).

Puisque nos deniers ont pu être dépensés dans l'installation d'une nouvelle Administration communale, mûrir ce beau projet d'immersion est, pour nous, ReNouveau, équivalent à investir dans un meilleur futur pour notre jeunesse.

Marino Marchetti, chef de Groupe ainsi que tous vos mandataires Re Nouveau.



ECOLO considère l'école comme un lieu d'apprentissage, de métissage, d'émancipation et d'ouverture.

L'ouverture se traduit notamment par l'apprentissage de la langue et de la culture des autres communautés du pays. L'enseignement bilingue permet de développer les capacités d'apprentissage des enfants. Et la connaissance d'une autre langue augmente les possibilités d'un jeune adulte de s'intégrer partout dans le pays et de trouver un emploi.

ECOLO est en faveur de l'immersion linguistique si toutes les conditions sont réunies pour le succès du projet: professeurs enseignant leur langue maternelle, concertation, moyens et ressources suffisants, évaluation et réflexion pédagogique permanente, mais surtout, un projet pédagogique de qualité au sein de l'école auquel toute la communauté scolaire adhère.

ECOLO est également attentif aux effets de mode ou de marketing qui engendreraient un système de concurrence entre écoles. L'immersion doit rester accessible à toutes et tous, peu importe le milieu socioculturel des élèves.

Si l'immersion est un excellent moyen d'apprendre une langue étrangère, ECOLO soutient également d'autres initiatives telles que la mise en place d'un éveil aux langues dès la maternelle, les correspondances et les échanges entre classes/écoles des différentes communautés, les voyages dans une région pour en apprendre la langue.

De manière générale, ECOLO souscrit à toute démarche d'ouverture à l'autre. Au quotidien, ECOLO le vit dans son partenariat avec Groen !

La Locale ECOLO de Rebecq (www.rebecq.ecolo.be)

Dons d'organes: devenez donateurs

Toute personne peut:

- se déclarer expressément donneur;
- déclarer ne plus vouloir être donneur;
- déclarer ne plus vouloir être donneur et s'opposer à tout don;
- déclarer s'opposer à tout don;
- déclarer ne plus s'opposer au don;
- déclarer ne plus s'opposer au don et vouloir être donneur.

L'intéressé peut changer sa déclaration à tout moment auprès de son Administration communale.

Pour de nombreux patients atteints d'affections chroniques irréversibles, la transplantation d'un organe est le dernier traitement possible. Un cœur, un foie, un rein peuvent leur sauver la vie. Malheureusement, la demande d'organes est actuellement plus importante que l'offre. Si vous êtes belge ou domicilié en Belgique depuis plus de 6 mois, la loi autorise le prélèvement de vos organes après votre décès sauf si:

- vous avez explicitement exprimé votre refus de votre vivant.
- votre famille proche (enfants, parents ou conjoint) s'y oppose.

Si vous ne voulez pas que des organes ou des tissus soient prélevés de votre corps après votre décès, vous devez remplir un document à transmettre à votre Commune.

Faire don ou non de vos organes? Pour éviter que vos proches

soient confrontés à ce choix douloureux après votre décès, vous pouvez rédiger au préalable un **formulaire de consentement**, disponible dans votre Commune.

En plus des diverses précautions qui entourent le don d'organes, il est:

- gratuit
- anonyme
- effectué dans le respect dû à votre dépouille mortelle

Une fois remise à votre Commune, votre déclaration de consentement peut toujours être modifiée ultérieurement.

Si vous remplissez certains critères précis qui garantissent les chances de succès d'une greffe, le coordinateur des transplantations consultera la banque de données de votre Commune après votre décès. Il vérifiera si vous y avez enregistré votre refus ou votre consentement au don d'organes.

Des questions? Contactez votre Administration communale au 067/28.78.11 ou présentez-vous au service Population, muni de votre carte d'identité, du lundi au samedi de 8h45 à 11h45 ou le mercredi de 13h30 à 15h30.

Votre Commune vous accueille:

Ouverture des services: « nous avons déménagé mais nos horaires restent les mêmes! »

Malgré le déménagement, nous vous rappelons que nos horaires restent inchangés: **les services communaux vous accueillent toutes les matinées du lundi au samedi entre 8h45 et 11h45 ainsi que le mercredi après-midi entre 13h30 et 15h30.**

Attention, en horaire d'été (à partir du 1er juillet 2014 jusqu'au 30 août 2014) la plage du mercredi après-midi est supprimée.

Boîte aux lettres

En dehors des heures d'ouverture des services, nous vous invitons à déposer tout courrier à l'attention de l'Administration communale dans la boîte aux lettres prévue à cet effet sise rue Docteur Colson, 1 dans le pilastre en pierre à l'entrée du site du nouveau Centre administratif.

Cours d'italien gratuits

Nous vous informons que pour l'année 2014-2015, l'Administration communale a décidé de reconduire l'organisation des cours d'italien, sous réserve d'obtenir le nombre suffisant d'inscription (8 participants par groupe). **Les cours d'italien auront lieu dans les locaux de l'école située ruelle Al'Tache les mercredis après-midi.** L'horaire précis sera déterminé en fonction du nombre de participants et de groupes par l'institutrice en charge. Les cours sont destinés aux enfants à partir de la 3ème maternelle jusqu'à la 6ème primaire. **Ils sont entièrement gratuits pour tous les participants** (ressortissant italien ou non-ressortissant) grâce à une convention signée entre le gouvernement italien et la Fédération Wallonie-Bruxelles portant sur un projet d'ouverture à la langue et à la culture italienne. Les enfants devront être amenés et repris par leurs parents, ils ne seront plus sous la responsabilité du professeur dès la fin du cours. Aucune garderie ne sera assurée ni avant, ni après les cours. Infos: 067/28.78.07

Jobs à l'appel: et c'est reparti!

Comme chaque été depuis plus de 5 années, les jeunes de l'Ouest du Brabant Wallon prestent chez vous des services pour un prix démocratique. Vous êtes une entreprise de la région? Ou vous êtes un habitant de la région? Vous avez besoin d'un coup de main cet été? Faites appel aux jeunes! Jobs à l'appel est une action mise sur pied et encadrée par l'AMO Plan J. Plan J propose à des jeunes de la région de se regrouper pour aller chercher des jobs de vacances qu'ils ne peuvent pas trouver dans le circuit traditionnel des jobs étudiants. Il s'agit d'effectuer **différents types de travaux pour les entreprises et les particuliers durant les mois de juillet et août**: jardinage, peinture, nettoyage, car-wash, courses, promenade d'animaux... (la liste est loin d'être complète). Ces prestations des jeunes sont accessibles à tous les employeurs potentiels. Infos: «Jobs à l'appel» - AMO Plan J - 24, rue Ferrer - 1480 Tubize - 02/355.26.67 - elise.demattia@planj.be

Etat civil

Ils sont arrivés

En février (suite),

Eleana PISZCZAN, née le 28 février, chez Lorena Gironi et Guillaume Piszczan

En mars,

Giulia ZONNEDDA, née le 10 mars, chez Madalena Bellia et Anthony Zonnedda

Ayline BARE, née le 16 mars, chez Bérangère Wouters et Jonathan Baré



Gabriel SEREZ, né le 17 mars, chez Anneleen Bombaert et Laurent Serez

Sean DANIELS, né le 17 mars, chez Sylvie Cornelis et Frédéric Daniëls



Sasha DEVENYNS, née le 18 mars, chez Zoé Vanhecke et Frédéric Devenyns

Zoé NAHIMANA, née le 28 mars, chez Diamvutu Nkiliantuma et Frank Nahimana

Nolan BOURLEZ, né le 31 mars, chez Jessica Pierlot et Christophe Bourlez

Eléa GASPART, née le 31 mars, chez Catherine Bosson et Frédéric Gaspart

En avril,

Leandro FREGAPANE, né le 1er avril, chez Daphnée De Vuyst et Giuseppe Fregapane

Tom WEBER, né le 1er avril, chez Sophie Grévy et Laurent Weber

Mya DE BERG, née le 8 avril, chez Sandrine Letourneur et Michaël De Berg

Théo FOLIE, né le 9 avril, chez Aurélie Amalfi et Christopher Folie

Mirko CROQUET, né le 11 avril, chez Cindy Mertens et Grégory Croquet

Oliver DUNCAN, né le 27 avril, chez Rachel Beke et Peter Duncan

Flavio ZINQUE, né le 27 avril, chez Sonia De Almeida Barros et Michael Zinque

Anais RUGTIER, né le 30 avril, chez Viviane Winand et Jonathan Rugtier

En mai,



Alexia LAUWERS, née le 2 mai, chez Magali Nactergal et Steve Lauwers



Arthur DE SMET, né le 6 mai, chez Aurélie Loute et Grégory De Smet



Giulia DE MATTIA, née le 6 mai, chez Aurélie Camby et Toni De Mattia

Dates des concours de pétanque organisés par le Pétanque Club Caramboul

Vendredi 20 juin:

Nocturne Doubl. For. But à 20h.

Vendredi 27 juin:

Nocturne Doubl. For. But à 20h.

Vendredi 1er août:

Nocturne Doubl. For. But à 20h.

Samedi 09 août:

Quadrettes – Tournoi Open – 8 tours – But à 10h.

Vendredi 22 août:

Nocturne Doubl. For. But à 20h.

Mercredi 27 août:

Veterans Doubl. Hom. / Doubl. Dames
Tournoi officiel – Licences obligatoires A ou B.

Vendredi 29 août:

Nocturne Doubl. For. But à 20h.
Infos: 02/395.33.22 ou 0477/511.447

Ils se sont mariés

En mars,

Le 22, Nathalie Therace et Jean Vanherrewegen

En avril,

Le 5, Sylvia Francq et Patrizio Rotolo

Ils nous ont quittés

En février,

Eric GRADE, Antonietta MULAS, Marie CLEMENT, Brigitte BULLENS, Marie ARNOULD, Teresa FRANCIA

En mars,

Mario GENTILINI, Albert JACQUEMOTTE, Carmen LATINIS, Monique DE WOLF, Emile YERNAULT, Martine VERSTREPEN, Monique MICHE, Michel STEVENS, Yvette PAMART

En avril,

Filippo ARCADIPANE, Rogerius VALENTE, Maria CORNELISSEN, Noëla SMOUSE, Léa LAURENT, Emilie PETIT, Ezio BARBI, Jacqueline DELEUZE, Irène LAMBERT, Paulette MOYSENS, Salvatore GIARRATANO, Bruno TEATIN, Cécile VENDERICK, Guy GONDRY, Roger BREDA, Anna COPETTI, Camille DURANT

Nous indiquons les décès lorsqu'ils sont transcrits. Selon la Commune du décès, la procédure peut prendre quelques semaines avant que la transcription soit effective. C'est pourquoi la liste n'est pas exhaustive.



Senne et Carrières

Edito

Nous voilà déjà au terme de la première partie de l'année culturelle qui aura été marquée par des activités riches et diverses avec quelques beaux succès: Masques de femmes, Théâtre Wallon... Le deuxième semestre, comme vous pourrez le lire dans les lignes qui suivent, ne sera pas en reste. Dès la fin août, des activités désormais classiques, feront leur retour: thés dansants, Ciné Junior, Quenast'ivales, théâtre jeune public... Ce deuxième semestre sera également l'occasion de découvrir de jeunes artistes ou des artistes moins connus notamment dans le cadre des expositions proposées au Moulin; il nous permettra également d'accueillir des artistes confirmés avec le spectacle de Marc Herman en novembre ainsi qu'une de nos troupes de théâtre amateur avec une nouvelle création d'Art'Scen'ic.

Le mois de septembre sera également marqué par le retour des nombreux ateliers organisés ou accueillis par le Centre culturel.

Pour l'équipe d'animation et pour le Conseil d'administration, la rentrée marquera le début du travail préparatoire à la reconnaissance de notre Centre culturel dans le cadre du nouveau Décret Culture adopté il y a quelques mois par la Fédération Wallonie-Bruxelles et à la rédaction d'un nouveau contrat-programme. Dans le cadre de ce travail, nous serons amenés à rencontrer et à interroger de nombreux partenaires (opérateurs culturels, associations, citoyens,...) afin de dégager ensemble les priorités pour l'avenir. Nous aurons besoin de vous, soyez attentifs!

Patricia Venturelli, Echevine de la Culture, Présidente du Centre culturel

NOUVEAU!

Culturebw.be, l'agenda culturel du Brabant wallon

À portée de clics, trouvez une mine d'activités culturelles en Brabant wallon sur www.culturebw.be!

Culturebw.be, c'est la référence pour programmer vos sorties culturelles! Premier portail en son genre, il est porté par le Centre culturel du Brabant wallon, par tous les centres culturels locaux de la province, par Association Braine Culture et par GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne. Cinéma, expo, spectacles, sorties en famille, conférences, concerts: des activités tout près de chez vous pour tous les goûts.



Culturebw.be
L'agenda culturel du Brabant wallon

www.culturebw.be, à inscrire dès aujourd'hui dans vos favoris!

www.culturebw.be - <https://twitter.com/Culturebw> - <https://www.facebook.com/culturebw>



ANIMATION

21.08, 13h30

Thé dansant avec les Blackbirds.

A la Salle communale de Quenast. PAF 4 €, tarte et café compris

JEUNESSE

31.08, dès 10h

Quenast'ivales

Sur la Grand Place de Quenast. GRATUIT!

Devenue une tradition de notre agenda, une activité ludique consacrée aux enfants et familles. Durant toute la journée, différentes animations gratuites vous seront proposées: initiation au quad, parcours et château gonflables, jeux en bois, mur d'escalade,... tout un programme afin de se divertir en famille.

ANIMATION

11.09, 13h30**Thé dansant avec les Blues Boys.***A la Salle communale de Quenast. PAF 4 €, tarte et café compris*

EXPOSITION

Du 18.09 (vernissage 19h30) au 06.10**Exposition «Sarah Roland»***Au Moulin d'Arenberg. Entrée libre*

L'asbl Centre culturel de Rebecq
vous convie à l'exposition

Sarah Roland
Photos argentiques
Dessins et créations



Du 18 septembre (vernissage 19h30) au 5 octobre
Les week-ends de 13h à 17h et en semaine sur RV

Rebecq  Entrée libre - Rue Docteur Colson 8
Renseignements : 067/637.067 - ccr.02 | skynet.be

Moulin d'Arenberg
www.rebecqculture.be

Rebecquoise de naissance, je travaille sur ce projet depuis quatre ans. Ayant fait mes études à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles en Illustration, j'eus la chance de découvrir les richesses de la photographie argentique. Le but de cette exposition est d'offrir une vision nouvelle de Rebecq; Positive ou négative, notre région ne laisse pas insensible. Imprégné de mes racines et de mon (petit) vécu, mon travail est une accumulation, une récolte de petits morceaux qui forment ensemble mon univers artistique.

CINÉ CLUB JUNIOR

24.09, 14h30**Turbo***A la Salle communale de Quenast. PAF 2 €*

Turbo est un escargot qui n'a qu'un seul rêve en tête: être incroyablement rapide! Son obsession pour la vitesse l'a rendu quelque peu impopulaire chez les siens, où lenteur et prudence sont de rigueur. Mais il est hors de question pour lui de se conformer. C'est alors que se produit un étrange accident qui lui donne soudainement le pouvoir de foncer à toute vitesse. Il s'embarque alors dans une aventure extraordinaire pour accomplir son invraisemblable destinée: courir contre le plus grand champion de course automobile, Guy La Gagne. Avec l'aide d'une équipe d'escargots aussi rusés que stylés, l'ultime outsider Turbo mettra tout son cœur - et sa coquille, pour prouver qu'aucun rêve n'est trop grand, aucun rêveur n'est trop petit.

Mercredi 24/09 à 14h30
Junior Le Cine Club de l'asbl Centre Culturel de Rebecq


TURBO



  

Salle communale de Quenast
www.rebecqculture.be - 067/637.067 - Paf : 2 €

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

27.09, 11h ET 15h

«Le Prince heureux», par Racagnac production

A la Salle communale de Quenast. GRATUIT! Dès 5 ans

«Le prince heureux» est une adaptation sans paroles de la nouvelle d'Oscar Wilde pour un public de plus de 5 ans. Spécifiquement prévu pour un jeu très proche du public, le spectacle se joue pour une petite jauge. Entrer dans le monde du prince heureux, c'est découvrir une symphonie des mains où l'expression visuelle et musicale remplace les mots. Un cadre intime où chacun vit chez soi, mais où l'arrivée d'un oiseau migrateur risque bien de bousculer les regards de chacun. L'orage passe et de nouvelles histoires d'amitiés se tissent...

«L'accompagnement musical se fait en direct (flûtes, accordéon, bruitages,...). Esthétiquement superbe, charmant, délicieux. On est emporté dès le début. C'est de la magnifique marionnette et manipulation. Les enfants réagissent et rient, yeux émerveillés (comme les grands d'ailleurs). L'esprit du conte originel est parfaitement respecté. C'est magnifique, quel beau moment, on frôle la perfection du spectacle de marionnettes.» S.C.



SPECTACLE

04.10, 20h

«Masques de Femmes» de Steve Cerisier.

Au Centre culturel de Dour. Prévente 7 €, vente 9 € (réservations souhaitées). Infos & réser. au 065/761.847 ou en ligne via www.centrecultureldour.be



UNE DE NOS TROUPES S'EXPORTE! Après avoir rencontré un très joli succès et rempli la Salle communale de Quenast le 8 mars dernier, notre troupe féminine présentera son spectacle dans les superbes installations du Cc Dour.

Avec S. B. Abdeladhim, Aurélie Cerisier, Sabine Cordier, Emilie Deprêtre, Marie Deprêtre, Margaux Fievet, Hélène Marcelis, Audrey Meneghello, Françoise Musch, Coralie Payen, Antonia Russo et Sophie Russo.

«Très largement inspirés par ma propre vie et celle de mes proches, ces 27 monologues et autant de thématiques parlent de la Femme... J'ai tenté de m'exprimer en leur nom, par leur voix; j'ai essayé de les comprendre. 27 femmes qui avancent masquées dans la vie mais tombent celui-ci pour se livrer à vous. Ce texte ne détient aucune vérité, aucune morale, aucune leçon. Il comporte uniquement des instantanés de vies, des clichés photographiques à un moment donné avec une sensibilité et une subjectivité assumées. J'en parle car je les aime. J'en parle car elles m'émeuvent. J'en parle car nous ne serions rien sans Elles...»

ATELIERS

NOUVEAU! Atelier Choeur de «OM»,

Soyez les bienvenus! Chaque atelier de chant commence par des échauffements de la voix ensemble, ensuite nous ferons raisonner le mantra «OM», en toute simplicité, chacun chantant dans la ou les tonalités qui l'inspirent. Ceci, tout en étant attentif à l'harmonique du son que nous produirons ensemble. Le son OM est un mantra, le mantra primordial. Cette syllabe représente le son originel, primordial, à partir duquel l'Univers se serait structuré.

L'accès à la chorale se veut accessible à tous et donc gratuit. Aucun prérequis n'est demandé, tous niveaux de chant.

Cours: 29/09, 20/10, 24/11 et 15/12 de 18h à 19h30

Atelier Dessin et réalisation d'un livre

Lieu de découvertes qui propose d'éveiller les enfants aux différentes techniques artistiques (crayons, fusain, pastel, sanguine,...). Chaque enfant suivra son cheminement personnel afin qu'il puisse s'épanouir à son rythme. Animé par Ariane Zielonka, diplômée.

Pour les enfants de 6 à 12 ans, le mercredi de 13h30 à 15h30, 120 €/34 séances. Reprise le 24/09.

Atelier Peinture

Un atelier qui encourage la créativité des enfants à travers la peinture, l'expérimentation de divers matériaux, techniques,... Aider l'enfant à trouver sa propre expression à travers différentes sources, qu'elle soit d'un sentiment, d'une idée, d'envies, de couleurs,... Animé par Nathalie Van Camp, diplômée.

Pour les enfants de 4 à 8 ans, le mercredi de 13h30 à 15h30, 130 €/34 séances. Reprise le 24/09.

Atelier d'expression Orale et Théâtrale

Lieu d'expérimentation où l'enfant joue, «s'essaie» et prend confiance en lui. Divers aspects de l'expression orale et corporelle y sont abordés par le biais de jeux: travail sur le corps, la gestuelle, les déplacements, la voix, le mime, la prise de parole, l'improvisation, la diction. Pour apprendre aussi le respect, l'écoute, la solidarité, la démocratie dans un groupe. Ouvert à tous les enfants, avec ou sans expérience théâtrale. Les enfants participent à toutes les phases de création du spectacle qu'ils présentent au public en fin de cycle. Animé par Aurélie Cerisier

Pour les enfants de 6 à 12 ans, le mercredi de 13h45 à 15h15, 130 €/34 séances. Reprise le 24/09.

Atelier cirque pour les enfants de 2 à 12 ans

La circomotricité, l'équilibre sur objets, les acrobaties, la jonglerie en général, l'expression corporelle et plein d'autres activités

Le mardi de 16h30 à 17h30. 6 € la séance, 10 cours pour 50 €, saison complète pour 150 €

Compositions florales

Trois fois par mois, des mardis et jeudis, de 18h à 20h 20 €/cours, matériel compris. Réservation obligatoire au plus tard le lundi soir précédant l'atelier.

La danse pour tous

60 €/personne/10 séances, premier cours GRATUIT.

Chaque jeudi, 19h-20h danses de ligne; 20h-21h danses de salon. Inscriptions toute l'année. Portes ouvertes le 25/09; reprise des cours le 02/10.

Ateliers théâtraux: Art'Scèn'ic, Scène sur Senne et Théât'Wallon

Chaque mardi et/ou mercredi à 20h

Les Amitiés du mercredi, tricot, rotin, macramé, crochet,...

Chaque mercredi de 9h à 12h.

Responsable et renseignements: Claire BORREMANNS: 0498/24.22.94

Les Rossignols de la Scène, atelier chant

Un lundi sur deux à 19h30



Asbl Centre Culturel de Rebecq

ccr.02@skynet.be - 067/637.067

www.rebecqculture.be

Agenda

JUIN

V 20

KERMESSE DE BIERGHES

Organisée par Omnisport Bierghes

S 21 / D 22

LES CONCERTOS A 5 €

Au Stade Vélodrome
S dès 14h30

Wati B All Stars / Quentin Mosimann /
Machiavel / DJ HMD / Noa Moon /
DJ Arnos / The Replay / DJ Mak
D 18h Coupe du Monde

Belgique-Russie sur écran géant
Suarez / Le Grand Jojo / Sttella /
Les Gauff's / DJ Miss Roxx / DJ AG
Grand feu d'artifice en clôture
Pass 2 jours 5 €

Infos: www.concertoa5euros.be

D 22 14h-17h

ATELIER CREATIF

En collaboration avec Vie Féminine
PAF: 10 € / séance
Chemin Planche Quévit 42
Infos: 0475/38.19.11

J 26 20h

REMISE DES CEB

Des élèves des écoles communales
À la Salle communale de Quenast

D 29 08h-18h

BROCANTE

Dans le centre de Rebecq
Infos: 0474/83.96.84 ou festirebecq@hotmail.fr

JUILLET

Ma 08 14h

REUNION 3X20 WISBECQ

À la Salle communale de Wisbecq

AOUT

S 02 / D 03

12^{ème} CAMPEMENT MEDIEVAL

«De Fer et de Feu»
Drève Léon Jacques

S02 / D03

DÈS 11H PORTES OUVERTES DU REFUGE 4 BALZANES

Chemin du Stoquois 25A
www.4Balzanes.be

S 09

MARCHE INTERCOMMUNALE

Organisée par «La Godasse de Rebecq»
Départ Salle Quartier du Tram à Virginal
Samme

Parcours 5, 12, 25 et 30 km

Infos: 067/77.34.67 ou josée.herman@skynet.be

Ma 12 14h

REUNION 3X20 WISBECQ

À la Salle communale de Wisbecq

J 21 13h30

THE DANSANT

Avec les Blackbirds
À la Salle communale de Quenast
PAF: 4 € tarte et café compris
Infos: CcR 067/63.70.67

V 22 16h30-19h30

DON DE SANG

De la Croix Rouge
A la Salle communale de Quenast

V 22 / S 23 / D 24

29^{ème} GRAND WEEK-END SPORTIF

D'Omnisport Bierghes

D 24 14h-17h

ATELIER CREATIF

En collaboration avec Vie Féminine
PAF: 10 € / séance
Chemin Planche Quévit 42
Infos: 0475/38.19.11

V 29 16h30-20h

DON DE SANG

De la Croix Rouge
À la Résidence d'Arenberg

D 31 10h

QUENAST'IVALES

Sur la Grand Place de Quenast
Organisé par le PCS et le CcR
Activités ludiques consacrées aux
enfants et familles
GRATUIT
Infos: CcR 067/63.70.67

SEPTEMBRE

D 07 15h

REMISE DES PRIX CONCOURS «REBECQ EN FLEURS»

À la Salle communale de Wisbecq

D 07 12h

REPAS PAROISSIAL QUENAST

Organisé par l'asbl AOP Paroisse St
Martin de Quenast
à la Salle communale de Quenast
Infos 067/63.60.35 ou
muingo@msn.com

Ma 09 14h

REUNION 3X20 WISBECQ

À la Salle communale de Wisbecq

J 11 13h30

THE DANSANT

Avec les Blues Boys
À la Salle communale de Quenast
PAF: 4 € tarte et café compris
Infos: CcR 067/63.70.67

V 12 / S 13 / D 14

FÊTE DE LA MOISSON

Animations sur la Place de Wisbecq
V 12 Soirée jeunes
S 13 Soirée
D 14 Brocante et marché artisanal -
marche ADEPS-
Animations diverses

V 12 / S 13 / D 14

KERMESSE AUX MOULES

De la RUS Rebecquoise
À la Salle communale de Quenast

J 18/09 au D 06/10

EXPOSITION «SARAH ROLAND»

Au Moulin d'Arenberg
Infos: CcR 067/63.70.67

V 19 19h30

MERITES SPORTIFS ET CULTURELS

À la Salle communale de Quenast

S 20 15h

NOCES DE PORPHYRE

À la Salle communale de Quenast

S 20 18h

SOUPER AUX FROMAGES

De l'Association des Parents
de l'Ecole communale de Bierghes
à la Salle communale de Wisbecq
Infos: 02/395.61.67

Le prochain «Rebecq à la une»
sortira en septembre 2014.
Merci de nous communiquer vos
informations et le calendrier de
vos activités
Avant le 20 août à
sarah.berti@rebecq.be
Service communication
Administration communale
Rue Docteur Colson 1 - 1430 Rebecq

Graphisme: www.ATdesign.be
Rédaction: Sarah Berti